



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE

Rapport d'activités 2020

Délégation Territoriale Lot de la LPO Occitanie



Stand LPO, Huppe fasciée, Tabac d'Espagne, Sortie Rapaces

Assises Territoriales du 13 juin 2021 à Cabrerets

Espace associatif Clément Marot – Place Bessières 46000 Cahors
Contact : 05 65 22 28 12 – lot@lpo.fr

La **LPO Occitanie –Délégation Territoriale Lot** est une association dont le but est la **protection et la préservation de l’environnement** ainsi que la **sensibilisation à la nature**. Son action s’étend ainsi à la biodiversité lotoise (amphibiens, mammifères, papillons...).

Présente depuis 1987 dans le Lot en tant que Lot nature puis LPO Lot, l’association est installée au centre de Cahors et **rayonne sur tout le département**. Elle réalise des diagnostics territoriaux, des suivis et des inventaires de la faune et de la flore présentes sur le territoire, met en place des mesures de préservation, réalise des expertises et propose des animations à destination du grand public et des scolaires.

La LPO Lot a fusionné avec d’autres LPO de la région au profit de la LPO Occitanie en janvier 2021.

Ses missions principales s’axent autour de 6 points



Les chiffres clés

335 adhérents soutiennent la LPO Occitanie – DT Lot

De nombreux bénévoles, **2 salariés (1,96 ETP)** ont permis le fonctionnement de l’association

154 jours de bénévolat ont été réalisés

238 animaux ont été rapatriés vers des vétérinaires du réseau Faune en détresse du Lot ou acheminés vers des centres de soins – des conseils ont été donnés à tous les découvreurs

42 nouveaux Refuges LPO ont été créés en 2020 portant à **246** le nombre de Refuges LPO dans le département

565 personnes ont été sensibilisées au travers de **37 animations** réalisées sur tout le département

320 000 données naturalistes sur le site d’inventaire participatif Faune Nord Midi-Pyrénées pour le département du Lot dont **56 000 saisies en 2020**

Rédaction : Stéphanie Plaga-Lemanski – Directrice DT Lot

Le mot du président

Bienvenue à toutes et tous dans cette Assemblée générale nouvelle formule. Il nous faut tout d'abord oublier le terme d' « Assemblée générale » pour intégrer celui d' « Assises territoriales ». Derrière les mots, qu'est-ce que cela veut dire ?

Eh bien, comme vous le savez, nous évoluons désormais sous la bannière de la LPO Occitanie, issue de la fusion de la LPO Hérault, Aude, Aveyron, Lot et du groupe LPO Haute-Garonne. Lors du lancement de la démarche de rapprochement, il y avait des craintes et de nombreuses interrogations, toutes légitimes et c'est normal : tout changement, toute mutation véhicule son lot d'incertitudes. Il a fallu rassurer, nous rassurer et vous rassurer, mais, comme dans toute construction, la confiance a beaucoup joué et nous avons su surmonter les obstacles pour aboutir enfin à cette dimension régionale. C'est une vraie satisfaction, fruit d'un long travail d'échanges fournis et de travaux collectifs. Les 4 500 adhérents LPO des treize départements d'Occitanie ont enfin une « maison commune » dans laquelle ils pourront se retrouver.

Quelques mots sur notre organisation. Comme nous l'avions souhaité dès les premières réunions, l'échelon départemental a été préservé. Le mot « Lot », comme celui d' « Aude » ou d' « Aveyron », est conservé et nous avons donc une délégation Lot. De LPO Lot, nous sommes devenus LPO Occitanie – DT Lot. C'est un peu plus compliqué à dire mais ça traduit bien cette double dimension, régionale et départementale. Nous gardons aussi une vraie gouvernance locale avec non plus un Conseil d'Administration mais un Conseil territorial qui garde un vrai pouvoir de décisions. Sur le même principe, nous avons des Assises territoriales, des salariés hébergés dans notre bureau à Cahors et un budget à gérer.

Voilà donc, l'important, c'est que nous soyons rassemblés aujourd'hui pour vous présenter notre rapport d'activités 2020 et surtout avoir le plaisir de nous voir, de discuter « physiquement », sans les filtres de nos écrans informatiques.

Les restrictions liées au contexte sanitaire, indispensables bien sûr mais auxquelles nous n'étions pas vraiment habitués et que nous avons dû supporter tant bien que mal, ont malmené nos activités de l'année écoulée, à commencer par notre calendrier de sorties. Nous avons été bridés dans nos déplacements, dans nos suivis, dans nos découvertes, bref, nous avons rongé notre frein, mais nous avons pu découvrir ou redécouvrir toute la faune de notre jardin, maigre consolation c'est vrai mais consolation tout de même.

Aujourd'hui, même si nous n'avons pas encore retrouvé totalement notre liberté, nous retrouvons le plaisir de nos sorties et de nos rencontres. Espérons que l'année en cours puisse s'écouler sans nouveaux désordres.

Je ne m'étendrai pas plus et je terminerai en remerciant notre équipe salariée qui vient de s'étoffer avec l'arrivée d'Elise et de Mathias, et Stéphanie, toujours à la barre, et qui a donné et donne beaucoup de son temps dans le déploiement de nos missions et la bonne coordination de notre gestion avec les autres délégations départementales. Merci donc à tous et place à la présentation de nos rapports.

Philippe Tyssandier
Président de la LPO Occitanie – DT Lot



Vie associative, forces vives et communication

Des adhérents et des sympathisants

Fin 2020, les LPO Aude, Aveyron, Hérault et Lot présentes en région Occitanie ont fusionné au profit de la LPO Occitanie. La LPO Lot est ainsi devenue une délégation territoriale de la LPO régionale. Pour autant, chaque délégation souhaite continuer les actions qu'elle mène en local et rester proche de ses adhérents et de son territoire. Les adhérents nous ont fait confiance en votant pour la fusion et en adhérant à notre association. **335 personnes ont adhéré** à la DT Lot de la LPO Occitanie et nous ont soutenus dans les actions que nous menons au sein du département du Lot, une légère progression par rapport à 2019 (321 adhérents). Le confinement a permis à de nombreuses personnes de (re)découvrir la faune et la flore autour de chez eux. Une prise de conscience de sa diversité et de sa fragilité pour certains qui nous ont contacté pour participer à la vie de l'association. Pour mémoire, la gestion des cotisations se fait au niveau de la LPO France qui reverse 30% des cotisations en local.

Les **rencontres associatives** ont habituellement lieu deux fois par an (au printemps et en automne) afin de renforcer la vie associative. Au cours de celles-ci, chacun peut faire part de ses attentes et proposer de nouvelles idées. Ce sont des réunions très constructives pour l'organisation des sorties. Compte-tenu du contexte sanitaire, la Rencontre des adhérents du printemps n'a pas pu avoir lieu, celle de l'automne a eu lieu en visioconférence. Peu de personnes y ont participé montrant ainsi l'importance du présentiel pour ces évènements afin d'échanger sur ces sujets.

Des administrateurs

Lors de la dernière Assemblée générale, Jean-Michel Lamielle, Marc Esslinger et Philippe Blin ont rejoint le conseil d'administration de la LPO Lot portant à 11 le nombre d'administrateurs de la LPO Lot. Pour mémoire, le Conseil d'Administration est élu par les adhérents de l'association.

✓ Le conseil d'administration

Philippe Tyssandier, président / Louis Cournault, trésorier / Cécile Vachée, secrétaire /
Christine Coutarel / Daniel Latrouite / Jean-Michel Lamielle / Joanna Knappert
Marc Esslinger / Michel Lascombes / Michel Marchal / Philippe Blin

L'équipe salariée

L'année 2020 a été assez stable pour l'équipe salariée. Camille Schellenberger qui avait rejoint la LPO Lot le 2 décembre 2019 en tant que chargée d'études naturalistes a terminé son contrat le 18 décembre 2020. Sur l'année 2020, **l'équivalent temps plein de la structure est de 1,96**. Malgré le contexte, il n'y a pas eu de chômage total ni partiel.

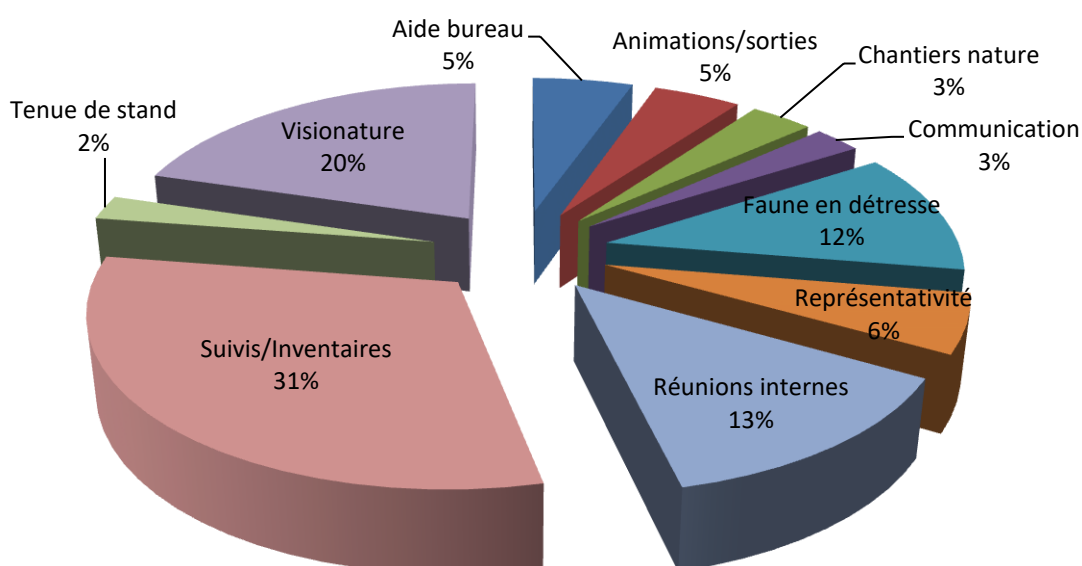
Thomas Bayart, étudiant en 1^{ère} année de BTS Gestion Protection de la Nature à l'EPLEFPA Lozère a réalisé un stage d'une semaine en février au sein de l'association. La seconde période, prévue en avril, a été annulée.

Bénévolat

Le bénévolat est l'un des piliers de la vie associative qui constitue une différence fondamentale entre une entreprise et une association. C'est une valeur primordiale que la LPO tient à valoriser tant cette implication est précieuse pour l'association. Le bénévolat de chacun permet de faire vivre et dynamiser la LPO Lot grâce à l'implication de chacun.

En 2020, les **bénévoles ont activement participé à la vie de l'association** avec **156 jours** donnés à l'association (**soit l'équivalent d'un temps partiel à 68%**). Compte-tenu du contexte, les activités liées à la tenue de stands, aux animations ou au chantier nature sont moins représentées cette année. De même pour la représentativité aux réunions (-50%). Les suivis et inventaires sont très bien représentés cette année : de nombreux bénévoles ont participé activement aux suivis des sites APPB rapaces rupestres et ont réalisés des suivis de papillons nocturnes. Les bénévoles validateurs de la base de données participative en ligne, Visionature, ont aussi beaucoup œuvré pour aider à la détermination des espèces, conseiller et faire vivre la base notamment avec l'ajout régulier de bilan.

Les bénévoles ont aussi parcourus **6 540 km**, majoritairement pour venir en aide à la faune en détresse et la rapatrier vers les centres de soins.



Un grand merci à tous pour votre participation et votre implication au sein de l'association.



Sortie Rapaces rupestres (P. Tyssandier),
Sylvain azuré (T. Aarts)

Groupe oiseaux

L'année 2020 a été marquée par de nombreuses perturbations dans notre agenda des sorties en raison des confinements. En conséquence, très peu de sorties ont pu être maintenues dont notre traditionnelle journée sur les **rapaces rupestres** et le **Tichodrome échelette**. Celle-ci s'est déroulée le 7 mars 2020, par un temps humide dans les Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou. Les **Faucons pèlerins** étaient au rendez-vous, profitant des éclaircies. 2020 était aussi l'année de recensement des **Ardéidés** nicheurs, suivi pour lequel nous n'avons pu nous mobiliser, et qui a finalement été reconduit en 2021.

Contact : Philippe Tyssandier

Groupe botanique

Les sorties botaniques prévues au printemps n'ont pas pu avoir lieu compte-tenu du contexte. Elles ont été reprogrammées pour 2021.

Contact : Catherine Michels

Groupe papillons

Les sorties botaniques prévues au printemps n'ont pas pu avoir lieu compte-tenu du contexte. Elles ont été reprogrammées pour 2021. Seule une sortie sur les papillons de nuit a pu avoir lieu au Château d'Assier. Un inventaire des espèces observées a été réalisé à l'occasion.

Contact : Tineke Aarts, Catherine Michels

Le bulletin LPO Infos

Depuis 2019, la LPO Lot n'édite plus son LPO Infos Lot par manque de moyens financiers et humains. Si vous souhaitez vous investir dans sa réalisation, nous en serions ravis !

La presse

Une vingtaine d'articles de presse ont relaté les activités de la LPO Occitanie – DT Lot cette année (La Dépêche, La Vie Quercynoise, L'Oiseau mag, Actu.Lot, Le Parisien...). Les actions menées par l'association sont bien relayées et permettent à tous de pouvoir nous identifier et d'éventuellement nous rejoindre. Ceci permet aussi de montrer aux politiques publiques que **la LPO Occitanie – DT Lot s'engage et agit sur tout le département pour la biodiversité.**



Le site internet, la page Facebook

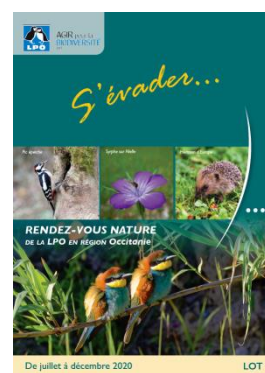
Nous mettons régulièrement en ligne sur le **site internet** et la **page Facebook** des articles relatant les activités de l'association ou les manifestations en faveur de la biodiversité qui se déroulent dans le Lot. Ces deux outils vous permettent d'être tenu informés de l'actualité de l'association et de suivre ses actions. Ils sont à visiter sans modération !



La **page Facebook** est suivie par **1 149 abonnés** (chiffre du 4 juin 2021).

L'agenda des sorties

Le **programme des sorties** est construit sur une trame commune avec les différentes délégations territoriales de la LPO Occitanie. Il permet de promouvoir nos animations auprès d'un large public. Deux agendas nature paraissent par an. Ces derniers ne sont pas exhaustifs et sont complétés par les informations de la newsletter.



La newsletter

Envoyée tous les mois à tous les adhérents, sympathisants, Refuges LPO et membres du réseau Faune en détresse, la newsletter vous permet d'être tenu informé des sorties proposées par la LPO Occitanie -DT Lot le mois suivant. N'hésitez pas à relayer l'information !

Participation à diverses commissions

La LPO Occitanie – DT Lot possède un **agrément au titre de la protection de l'environnement** et est **habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives**. A ce titre, la LPO participe à diverses commissions afin de donner son avis sur certaines orientations à prendre.

- ✓ Comités de suivi dans le cadre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 du Lot,
- ✓ Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage,
- ✓ Commissions départementales de l'orientation de l'agriculture,
- ✓ Commissions départementales de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers,
- ✓ Comité de pilotage Faune-France,
- ✓ Comités de suivi dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope en faveur des rapaces rupestres,
- ✓ Conseil de site pour les espaces naturels sensibles gérés par le Département du Lot

Acquisition de connaissances naturalistes

Les inventaires réalisés par les membres de la LPO Lot, en tant que bénévoles ou salariés, permettent d'améliorer la connaissance de la biodiversité lotoise. Ainsi, celle-ci peut être mieux prise en compte lors de projets sur le territoire.

La base de données Faune Nord Midi-Pyrénées ou Visionature

Depuis 2015 le Lot est associé au Tarn et à l'Aveyron dans la gestion du site collaboratif **Faune Nord Midi-Pyrénées** (<http://www.faune-tarn-aveyron.org/>) consacré à la collecte et à la diffusion d'observations naturalistes de ces départements. Il est intégré à l'ensemble **Faune France** et à sa déclinaison régionale, le site miroir **Faune Occitanie**. Les observations transmises par les contributeurs sont indispensables pour nous aider à faire reconnaître l'intérêt biologique des milieux naturels et contribuer à leur préservation. Sur ce site, les participants peuvent se constituer un carnet de données personnelles toujours accessibles, consulter les observations naturalistes les plus récentes, visualiser des cartes de répartition actualisées et obtenir de nombreuses informations sur la faune locale.



Avec **56 000 observations saisies en 2020**, la contribution lotoise à la base Faune France continue de progresser ; elle dépasse désormais les **320 000 données** tous taxons confondus.

Les données portent sur 25 taxons mais 80% des observations concernent les Oiseaux, 10% les Papillons (dont les trois-quarts les papillons de jour), **3% les Mammifères, 2% les Odonates et 1% les Orthoptères, les Amphibiens et les Reptiles**. Les treize autres taxons réunis ne représentent que 2% de l'ensemble des données.

✓ Oiseaux



40 400 observations (+24%) concernant toutes les communes du département ont été rapportées par 424 observateurs (+23%) dont 40 rendent compte de 80% des données. Au total 170 espèces (-4%) ont été observées, dont deux nouvelles pour le département, le **Martinet pâle** et le **Pouillot à grand sourcil**, ce qui porte à 234 le nombre des espèces vues et/ou entendues au moins une fois dans le Lot. Une donnée de **Pouillot brun** est soumise au Comité National d'Homologation.

Deux occurrences de **Bouscarle de Cetti** rapportées au printemps pour deux sites distincts sont considérées comme de bons augures d'une possible installation prochaine ; l'espèce n'avait été notée auparavant qu'à trois reprises en vingt ans. Quatre observations différentes de Rollier d'Europe faites entre mai et septembre sont aussi une série inhabituelle pour cette espèce signalée seulement deux fois jusqu'à présent.



Parmi les espèces rares ou peu abondantes observées en 2020 on peut citer le Gypaète barbu, le **Vautour percnoptère**, l'**Aigle royal**, le **Busard cendré**, le **Grèbe huppé**, le **Grand Gravelot**, le **Bécasseau variable**, la **Rousserole effarvate** et le **Pouillot siffleur**.

✓ Papillons de jour

6500 données concernant 100 espèces rapportées par 96 observateurs (7 rendent compte de 2/3 des données). Parmi les espèces rarement à très rarement observées (car très localisées ou peu abondantes ou difficiles à identifier), on peut citer en 2020 : le **Morio**, le **Moiré des fétuques**, l'**Azuré du genêt**, l'**Azuré du thym**, l'**Azuré du trèfle**, le **Petit Collier argenté**, l'**Hespérie du carthame**, l'**Hespérie de la malope** et le **Marbré-de-vert**.

Quelques données remarquables :

- deuxième mention pour le **Pacha à deux queues**, espèce méditerranéenne pouvant errer loin de sa zone ;
- accouplement interspécifique **Thècle des nerpruns x Thècle de l'yeuse** ;
- chenille de **Thècle du bouleau**.



Moiré des fétuques (C.Mroczko)

✓ Papillons de nuit

3700 données (+60%) pour 629 espèces (+45%) rapportées par 56 observateurs (+37%) dont trois rendent compte de 80 % des données.

✓ Mammifères

1630 données (+2%) pour 28 espèces (-32%) rapportées par 140 observateurs (+12%) dont 22 rendent compte de 80% des données et 7 de 50%.

Les observations portent par ordre décroissant d'importance sur le **Chevreuil européen**, l'**Ecureuil roux**, le **Blaireau européen**, le **Renard roux**, le **Lièvre d'Europe** et la **Taupe d'Aquitaine**. Peu de micromammifères (campagnols, crocidures, musaraignes, ...) apparaissent dans la liste 2020 en raison du **faible approvisionnement en pelotes de réjection de rapaces nocturnes** qui sont la principale source de détection de ces espèces discrètes. **Un effort dans leur collecte est encouragé !**

✓ Odonates

647 données pour 49 espèces rapportées par 46 observateurs (11 observateurs rendent compte de 80% des données ; 50% des données sont renseignées par 3 observateurs).

✓ Orthoptères

575 données (-4%) pour 66 espèces (+10%) rapportées par 35 observateurs (+20%) dont 8 rendent compte de 80% des données.

✓ Amphibiens

520 données pour 15 espèces rapportées par 71 observateurs (15 d'entre eux rendent compte de 80% des données). Le **Crapaud épineux**, la **Salamandre tachetée**, l'**Alyte accoucheur**, le Triton palmé et la **Grenouille rieuse** sont les plus fréquemment citées.

✓ Reptiles

495 données (+35%) pour 11 espèces (=) sont rapportées par 97 observateurs (+45%) dont 25 rendent compte de 80% des données. Plus de la moitié des données se rapportent au Lézard des murailles observé tous les mois de l'année. Les espèces suivantes sont la **Couleuvre verte et jaune**, le **Lézard à deux raies**, la **Couleuvre helvétique** et le **Lézard ocellé**.

Comptage des oiseaux des jardins

Parallèlement à son rôle d'observatoire scientifique, la base assure une **fonction pédagogique** en incitant nos concitoyens à **observer l'environnement** et la faune qui s'y trouve pour mieux les **connaître** et les **protéger**. L'accroissement du nombre de participants au comptage **Oiseaux des Jardins** coordonné par la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle (**près de 100 jardins en 2020 soit 50% de plus qu'en 2019**) atteste que cet **objectif didactique** est satisfait. Cet observatoire est un inventaire national ouvert à tous pour recenser les oiseaux présents dans un jardin préalablement défini. Deux événements nationaux ont lieu en janvier et mai au cours desquels les participants sont invités à dénombrer pendant 1h tous les oiseaux observés.



Le **comptage national des Milans royaux** en dortoir a lieu tous les ans en début d'année. Ce recensement s'intègre dans un comptage national et plusieurs observateurs se sont retrouvés le samedi 4 janvier 2020 sur les sites départementaux connus depuis plusieurs années : un à Aynac, près de Gramat en Limargue et l'autre sur Loupiac en Bouriane. Deux équipes d'observateurs ont pisté les oiseaux entre les pré-dortoirs et le dortoir qu'ils rejoignent à la nuit tombée. Les bonnes conditions météo ont permis de recenser 23 oiseaux sur le site d'Aynac et au moins 57 à Loupiac. Ces effectifs sont inhabituels et contrastent avec les résultats des hivers précédents. Si le peu d'oiseaux recensés à Aynac peut s'expliquer par un très faible enneigement sur l'Auvergne, la présence d'une soixantaine de milans à Loupiac apparaît surprenant car, habituellement, il n'y a guère qu'une vingtaine d'oiseaux en Bouriane, voir moins lors des hivers doux. Le Massif central a d'ailleurs battu un record cet hiver-là avec plus de 5300 milans comptabilisés, grâce notamment à l'effectif record dans le Cantal (presque 3500 individus).

Comptage national des Ardéidés

Régulièrement les hérons et grands échassiers associés font l'objet d'un dénombrement national. Le dernier recensement avait eu lieu en 2014. 2020 était l'année du 11^{ème} recensement des Ardéidés (Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande aigrette). L'objectif de ce travail est de déterminer la tendance des différentes espèces et de suivre l'évolution de leur répartition. Les comptages n'ont pas pu être réalisés en 2020 du fait du confinement et est reconduit en 2021.

Recensement des oiseaux marins nicheurs

Le recensement national des oiseaux marins nicheurs de France hexagonale est réalisé sur la période 2020-2022 sous la coordination du groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins. La LPO Occitanie – DT Lot est la structure locale de terrain pour le département.

Inventaires des papillons de nuit

Plusieurs observateurs réalisent ou se sont initiés aux **suivis des papillons nocturnes** sur différentes communes du Lot (Cahors, Catus Escamps et Loupiac) à l'aide d'un piège lumineux d'une simple lumière domestique ou de l'éclairage urbain. Catherine Michels, Fabienne Raphoz, Gilles Séraphin, Harm Meek et Tineke Aarts ont participé activement aux inventaires de papillons nocturnes et collecté **3143 données en 2020**. Tineke a installé un piège lumineux 41 nuits en 2020 et réalisé des observations très complètes, avec des sessions durant toute la nuit. 2050 données représentant 485 papillons nocturnes sur la commune de Catus ont ainsi été collectées soit 352h de travail (session nocturne et détermination).



Ditoba caeruleocephala (T.Aarts)

Vendredi 4 septembre, le public était invité à venir découvrir les papillons nocturnes au château d'Assier. Tineke avait installé son piège lumineux proche du jardin du château. A la fin de la soirée, qui restait par chance agréablement chaude, le résultat fut assez impressionnant. Pendant une heure et demie d'observations, 45 espèces de papillons de nuit ont été photographiées et identifiées. Toutes les données de cette soirée sont publiées avec photos sur l'application 'Faune Nord Midi-Pyrénées'.

Expertises

La LPO Occitanie – DT Lot réalise des inventaires et des expertises au cours desquelles nous accompagnons les professionnels publics et privés pour qu'ils intègrent la biodiversité, sa protection et sa valorisation dans leurs diverses activités.

Inventaires et préconisations de gestion

Des **inventaires de la biodiversité** (oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères et insectes) ont été réalisés sur la commune de **Thégra**, au **Lycée des Territoires du Montat** ainsi qu'au **Lac du Tolerme** dans le cadre de projets d'aménagements.

Des **travaux de consolidation** ont été réalisés sur une aile du **château de Castelnaud-Bretenoux à Prudhomat**. Un suivi de ces derniers et de la faune a été réalisé pour l'occasion. 8 nichoirs à Martinets noirs et 3 gîtes à chauves-souris ont été installés sur cette façade suite aux travaux.

Suivi de populations

Dans le cadre des mesures compensatoires pour la faune afférentes à l'autoroute A20, la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF) est conventionnée avec le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) afin d'assurer la gestion et le suivi de milieux naturels. C'est dans ce cadre que le CEN-MP a confié à la LPO Occitanie – DT Lot la réalisation du suivi ornithologique du site à **Pinsac**. Depuis 2017, notre association effectue le suivi des populations et notamment de la **colonie d'Hirondelles de rivage**.

Projets d'aménagements

En 2020, le Département du Lot a sollicité à de nombreuses reprises la LPO Occitanie - DT Lot pour la **réalisation d'études dans le cadre de projets d'aménagements**. Ainsi, nous avons effectué des expertises en amont de projets routiers (déviation sur la commune de **Vayrac**) et des suivi de mesures compensatoires suite à la création de déviation à **Saint-Michel-de-Bannières, Gourdon** et **Cambes**.

Les différentes communautés de communes de la vallée du Lot et le Département du Lot souhaitent réaliser une **voie verte cyclable** entre **Soturac** et **Capdenac**, reliant l'ouest et l'est du département le long de la vallée du Lot. Dans ce cadre, la LPO Occitanie – DT Lot a effectué des **pré-diagnostic sur plusieurs tronçons afin de mesurer l'impact du projet sur l'environnement**. Un travail similaire a été réalisé au nord du Lot, entre les communes de **Souillac** et **Martel**.

Suivi sur les carrières

Dans le cadre des extensions des carrières de **Crayssac (CM Quartz)** et de **Bagnac-sur-Célé (SCMC)**, la LPO Occitanie- DT Lot a poursuivi le **suivi écologique** de l'ensemble des **mesures d'évitement, de réduction et de compensation** et a accompagné la société CM Quartz dans leur mise en œuvre. Ainsi, selon les carrières, des suivis ornithologiques, entomologiques et batrachologiques ont été réalisés. Des formations ont été réalisées sur les espèces exotiques envahissantes et une veille écologique est menée sur chacune des deux carrières.

Conservation des espèces et des espaces

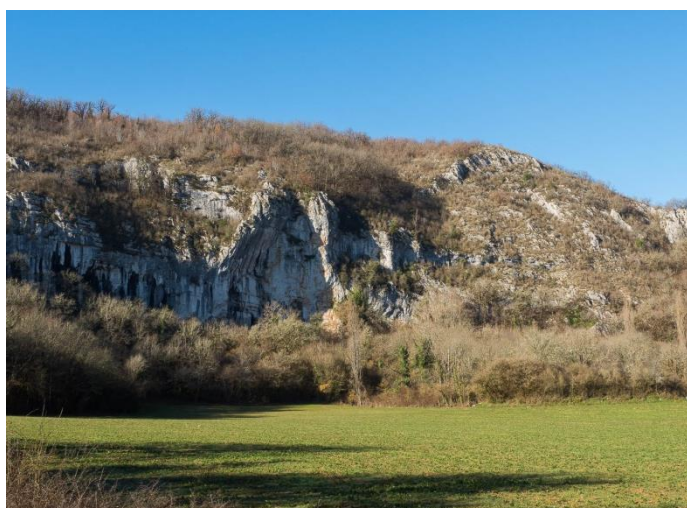
La LPO Occitanie – DT Lot participe à la protection des espèces et à la préservation des espaces. Nous apportons nos connaissances aux collectivités, acteurs socio-économiques et citoyens afin de mieux prendre en compte les enjeux écologiques de leurs territoires. Pour ce faire, nous nous sommes associés à plusieurs partenaires pour mener à bien des projets d'ampleur régionale. Nous menons aussi des projets en local notamment avec le développement des Refuges LPO pour les établissements et les collectivités.

Suivi APPB Rapaces rupestres

Après avoir été longtemps menacées, les populations françaises de **Faucon pèlerin** et de **Grand-duc d'Europe** se portent mieux. Avant leur protection légale en 1976, les rapaces faisaient l'objet de destructions directes ou subissaient les méfaits de pesticides. L'arrêt de ces nuisances a joué un rôle important dans le redémarrage de leurs populations et, depuis, ces espèces ont lentement recolonisé des sites d'où elles avaient disparues. Les rapaces rupestres se sont réinstallées dans plusieurs sites lotois et la protection de leur habitat en période de reproduction constitue l'une des principales mesures en faveur de la préservation des populations. L'arrêté et la liste des sites sont consultables [ici](#).

L'**Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope Rapaces rupestres** a été révisé en 2017, un nouvel arrêté préfectoral est paru en 2018 visant à garantir la tranquillité en période de reproduction pour le Grand-duc et le Faucon pèlerin sur **37 sites rupestres du département**. Animé par la DDT du Lot, le suivi annuel est réalisé par plusieurs structures et quelques observateurs individuels. La LPO Occitanie - DT Lot réalise pour sa part le **suivi sur 6 sites**.

En 2020, des jeunes Faucons Pèlerins ont pris leur envol sur 10 sites (sur 22 fréquentés) et le Grand-duc a mené à bien sa reproduction sur 8 sites (sur 15 fréquentés). 5 sites sont restés inoccupés. Ces chiffres peuvent apparaître relativement faibles mais des indices certains de reproduction peuvent manquer sur certains sites. Le suivi annuel des sites en APPB intègre d'autres suivis avifaunistiques assuré par les bénévoles de la LPO mais celui-ci est soumis à un protocole rigoureux destiné à recueillir chaque année un maximum d'informations, les plus fiables possibles. Merci donc à tous les observateurs qui s'impliquent chaque année dans le suivi de ces magnifiques rapaces.



Agir pour la biodiversité dans les sous-trames des milieux agricoles

Ce programme mené sur le territoire de l'Occitanie a pour objectif de **concilier les pratiques des gestionnaires agricoles avec la conservation de la biodiversité de l'échelle de la parcelle à l'échelle de territoires**. La LPO Lot était mobilisée dès le premier volet de ce programme en 2015 et 2016.

De nombreuses actions n'ont pas pu être réalisées en 2020 compte-tenu du contexte (rencontre avec les agriculteurs, sensibilisation à la biodiversité du milieu agricole auprès du grand public et des professionnels, réalisation de chantiers, etc.). Dans la continuité du programme, l'outil national « **Des Terres et des Ailes** » permet notamment de recenser les exploitants qui souhaiteraient être accompagnés et mener des **actions en faveur de la biodiversité**.



Restauration de la biodiversité dans les Causses du Quercy

Le PNR des Causses du Quercy porte un programme nommé « Contrat Restauration de la Biodiversité » afin d'accompagner les acteurs du territoire du Parc dans la **restauration de la trame verte et bleue et des paysages**, de réaliser des travaux d'aménagements et des actions de sensibilisation. L'objectif est de faciliter la circulation des espèces dans les milieux naturels permettant ainsi le maintien de leurs cycles de vie.

La LPO Occitanie - DT Lot est impliquée dans ce programme depuis 2016 et travaille en collaboration avec le Parc sur de nombreux volets.

✓ Favoriser l'accueil des pollinisateurs

La LPO Occitanie – DT Lot accompagne le Conservatoire botanique national Pyrénées Midi-Pyrénées (CBNPMP) et le PNR dans la mise en place d'une marque Végétal Local à implanter dans les collectivités ou chez les agriculteurs. En parallèle, nous **améliorons la connaissance des espèces apoïdes** présentes par des inventaires mensuels chez plusieurs agriculteurs entre les mois mars et d'août sur les communes de **Lalbenque, Saint-Cirq-Lapopie, Tour de Faure, Vers, Gramat, Mayrinhac-Lentour, Labstide-Murat et Saint-Cernin !**

✓ *Sensibiliser à l'accueil de la biodiversité en milieu urbain*

Cinq animations à destination du grand public ou des scolaires ont pu être réalisées en 2020 sur des **communes du Parc**. **51 personnes ont été sensibilisées** au travers de ces actions. Le contexte sanitaire a entraîné l'annulation de nombreuses activités tant au printemps qu'à l'automne. Toutes les activités ont été reportées en 2021.

La LPO Occitanie – DT Lot a rédigé avec le Parc des **fiches actions à destination des élus des communes du Parc** sur les espèces qui vivent à proximité de l'homme et les moyens de les préserver ou de favoriser leur présence. L'objectif est de **permettre au conseil municipal de chaque commune de pouvoir agir, s'il le souhaite, en faveur de l'environnement**. Plusieurs thèmes seront abordés comme la restauration d'une mare, la cohabitation avec les hirondelles ou la mise en place d'une haie. Ces fiches, qui constitueront un livret « Biodiversité », seront disponibles courant 2021.

✓ *Restaurer des milieux humides*

Des conseils ont été apportés toute l'année aux collectivités pour la gestion des milieux humides. Un **chantier de restauration de mares** a été réalisé à **Berganty** pour réouvrir les milieux.

✓ *Limiter les zones accidentogènes pour la faune sauvage*

Les infrastructures linéaires ont des impacts sur la faune sauvage via la perte d'habitat et un effet barrière induit. La mortalité de la faune sur les routes est l'effet le plus visible. La LPO Occitanie – DT Lot a actualisé la **cartographie des zones de mortalité** et étudié le déplacement de la faune sauvage sur les tronçons « à risque » en installant plusieurs pièges photographiques. Différents **aménagement**s ont été étudiés, en lien avec le Parc et le Département du Lot, afin de limiter les collisions routières notamment pour l'**Ecureuil roux**. Des **panneaux de sensibilisation** ont été créés pour interpeller les automobilistes de la présence de la faune sauvage sur les secteurs accidentogènes. Ils seront installés courant 2021.



✓ *Restaurer des milieux ouverts*

Des espèces particulièrement sensibles à la disparition des milieux ouverts se trouvent présentes de manière relictuelle dans des espaces de pelouses et landes en déprise agricole sur l'ensemble du territoire du Parc. Les **pelouses sèches** constituent un écosystème particulièrement riche, elles sont en proie à la fermeture dans le Lot. Des **actions de réouverture des milieux** ont été menées à **Lalbenque** afin de maintenir ces noyaux de population existants et qu'ils puissent diffuser vers de nouveaux territoires via des corridors existants ou à restaurer. Deux chantiers ont été réalisés, les actions seront poursuivies en 2021.

Selon les régions, **30 à 70 % des mares ont disparu en France depuis 1950**. Alors que leurs rôles sont multiples, les mares ont perdu leur utilité d'autrefois et beaucoup ont disparu. De nombreux acteurs agissent localement en leur faveur pour inventorier, restaurer ou valoriser les mares. Le PRAM est une collaboration entre plusieurs acteurs en Occitanie (l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement d'Occitanie (URCPIE), le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN), Nature En Occitanie (NEO) et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie (FRC) et la LPO Occitanie.

Ce partenariat permet de **mobiliser** et **rassembler les compétences** diverses nécessaires à sa bonne mise en oeuvre sur les différents volets : **animation scientifique et technique, gestion de données, formation et sensibilisation**. Ce partenariat s'appuie également sur des relais locaux de la communauté naturaliste et de l'EEDD dans les territoires. **La LPO Occitanie – DT Lot est le relai de ce programme pour le département.**

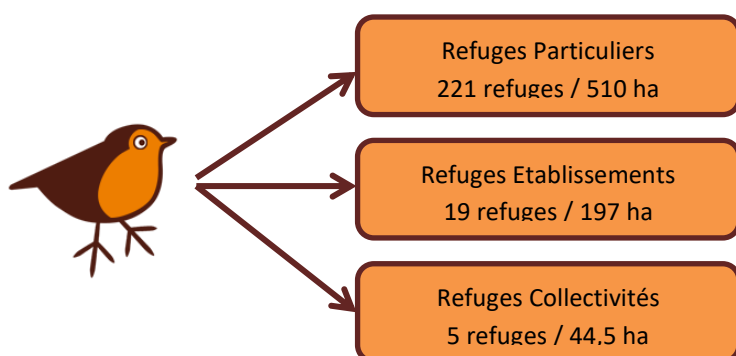
Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées en 2020. Elles seront poursuivies en 2021.

Refuges LPO

Depuis 1921, la LPO a contribué à créer plus **48 000 hectares** d'espaces de nature préservés soit **36 000 Refuges LPO**. Les terrains labellisés peuvent être des jardins, des balcons, des terrasses, des espaces verts communaux ou d'entreprises ou des établissements (écoles, hôpitaux...). Dans le Lot, 246 espaces de nature ont été labellisés (particuliers, établissements et personnes morales confondus) dont **42 nouveaux en 2020**. **748 ha de nature** sont ainsi protégés par la **charte Refuge LPO** :

- « En créant un refuge LPO, je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi.**
- J'exclue la chasse et la pêche
- Je crée les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages
- Je réduis mon impact sur l'environnement et je préserve mon refuge de toutes les pollutions »

Au-delà du kit d'accueil et de la lettre d'informations trimestrielle, deux rencontres sont proposées aux propriétaires engagés lors des **« Journées aux 4 coins du Lot »** afin d'échanger, se co-former et partager les expériences. Nichoirs, abreuvoirs, mangeoires, abris à insectes ou mammifères, plantations favorables à la petite faune,... autant d'actions s'inscrivant dans la mise en place de trames vertes, bleues et noires au sein de notre département.



Le réseau des Refuges LPO particuliers est animé par Christine Coutarel et Tineke Aarts. Les Refuges LPO établissements et collectivités sont animés par Stéphanie Plaga-Lemanski.

En 2021 la LPO fête le centenaire de la création des refuges. L'objectif des prochaines années sera de développer la fonction de réseau et de trame écologique à l'échelle de nos territoires.

✓ *Chez les particuliers*

Le nombre de Refuges LPO particuliers est en constante augmentation sur le département avec **38 nouveaux** en 2020. Pour dynamiser le réseau des Refuges LPO au sein du département, la LPO Occitanie –DT Lot organise deux fois par an les **journées « Refuges au 4 coins du Lot »** qui mettent à l'honneur un refuge LPO de particulier.

Cette année, compte-tenu du contexte sanitaire et pour permettre au plus grand nombre de découvrir ce jardin, la même sortie Refuge a été proposée en juin et en octobre. Au total trente adhérents ont visité le jardin de l'association Unis Vers Terre à **Pontcirq**. Ce jardin d'un demi-hectare est créé dans la philosophie de l'agroforesterie ; des arbres, des cultures et des animaux sont associés sur une même parcelle. C'est une pratique ancestrale aujourd'hui mise en avant pour obtenir une meilleure utilisation des ressources et une plus grande biodiversité. Un des thèmes est la création des micro-climats qui sert à augmenter la diversité des espèces et les rendements sur une parcelle. L'agroforesterie est une technique à apprendre et pour cela Unis Vers Terre organise régulièrement des formations. Les participants ont apprécié cette rencontre, très riche en échanges entre jardiniers passionnés pour la nature.



✓ *Pour les établissements*

Le nombre de Refuges LPO continue d'augmenter pour les établissements cette année. **4 nouveaux sites** ont signé la convention portant à **19 le nombre de Refuges établissements dans le Lot**. Parmi les nouveaux de cette année, nous accueillons **2 collèges (Figeac et Lacapelle-Marival)** et **2 écoles (Labastide-du-Vert et Souillac)**.

Avec le soutien du **Département du Lot**, nous avons continué de proposer aux collèges de devenir Refuges LPO et de réaliser des animations en lien avec la biodiversité du site pour les élèves et les professeurs. Cette action, initiée en 2017 se poursuivra en 2021.

✓ *Pour les collectivités*

La LPO France a signé une convention nationale en 2014 avec le **Centre des Monuments nationaux**. L'objectif est de permettre la création de partenariats locaux visant à améliorer la connaissance naturaliste des sites. Trois monuments sont devenus Refuge LPO : le **Château d'Assier** (2016), **Château de Castelnaud-Bretenoux** (2020) dans le Lot et **l'Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue** (2016) dans le Tarn-et-Garonne que nous accompagnons aussi. Des **inventaires** et **animations** ont eu lieu dans les monuments du Lot.

D'une durée de 3 ans, la convention Refuge LPO du **Lac du Tolerme** est arrivée à terme. Une analyse des espèces observées et des préconisations de gestion ont été proposés aux gestionnaires. Affaire à suivre pour 2021.

A l'occasion des « **Jardins Paysage** », Tineke proposait en juin à **Douelle** un atelier mangeoires. L'occasion de faire découvrir le label Refuge LPO aux collectivités. Plusieurs communes ont un jardin paysage et font partie d'un parcours dans la vallée du Lot : ces derniers se situent à **Arcambal, Béars-Arcambal, Bégoux-Cahors, Bouziès, Cabrerets, Catus, Douelle, Esclauzels, Lamagdelaine, Saint-Géry, Tour-de-Faure** et **Vers**. Ouverts à tous, ils permettent une véritable dynamique citoyenne autour du jardinage naturel.



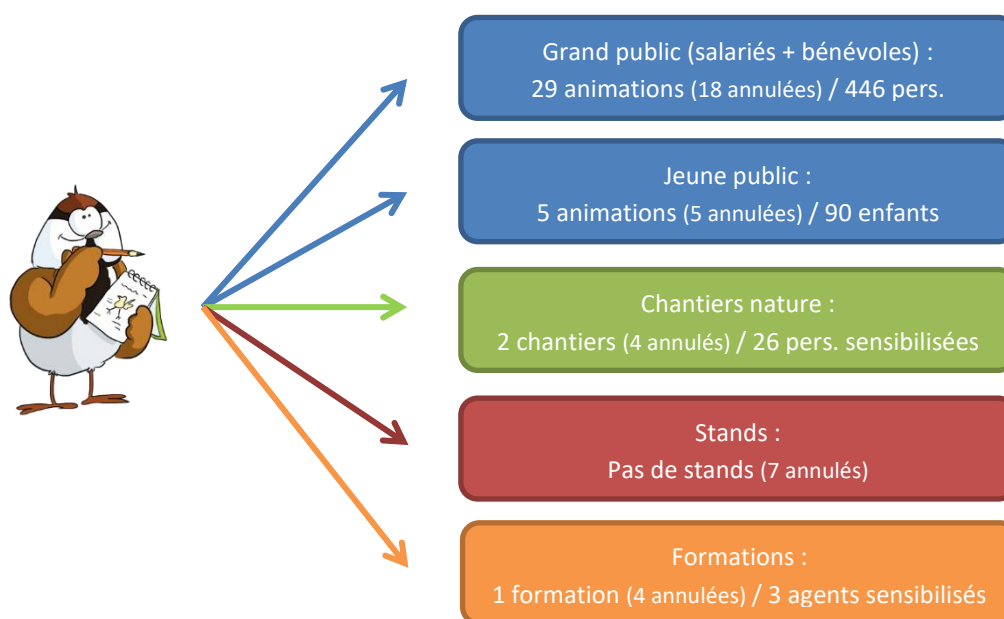
Animation au Château d'Assier (S. Plaga-Lemanski),
Animation au collège Jeanne d'Arc (Ip Blanc)

Education à l'environnement

2020 a été une année difficile pour les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Sur les 74 animations prévues au 1^{er} semestre, seules **37 interventions** ont pu être réalisées. 24 animations ont été annulées lors du 1^{er} confinement, 17 lors du deuxième. Peu d'animations ont été commandées au cours de l'année du fait des restrictions mises en place (interdiction de se rassembler en public, quota, etc.). Le second confinement aura permis de réaliser quelques animations en public scolaire sans compenser les annulations du printemps. Aucune animation « hors-scolaire » n'a pu être réalisée (centre-aéré, etc.), de même pour les campings. Au total, **565 personnes ont été sensibilisées à la biodiversité** au cours d'une **animation** ou d'un **chantier nature** en 2020.

En 2019, **la LPO Occitanie - DT Lot était devenue membre du GRAINE-Occitanie** (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement). Un projet de sensibilisation sur les Tiques, prévu en 2020, est reporté en 2021.

La LPO Occitanie – DT Lot propose des animations pour tous les publics et sur **tout le département du Lot**. Elle a participé en 2020 à trois événements nationaux tels que la **Journée mondiale des zones humides**, la **Nuit de la Chouette** et la **Fête de la Nature**.



✓ Animations à destination du grand public

Salariés et bénévoles ont réalisés **29 animations à destination du grand public** au cours de l'année sous forme de sorties nature, d'ateliers ou de conférences. **446 personnes ont ainsi été sensibilisées** à la biodiversité et ont pu découvrir la faune lotoise sur tout le département. **Merci aux 15 bénévoles qui proposent des sorties nature et participent ainsi au dynamisme de la LPO Occitanie – DT Lot.**

✓ Animations à destination du jeune public

Les thèmes d'animations à destination du jeune public ont été variés : biodiversité nocturne, pollinisateurs sauvages, découverte de la biodiversité des mares, des becs et des oiseaux... Plusieurs animations ont été reportées en 2021.

Le Département du Lot a soutenu la LPO Lot pour la mise en œuvre d'actions permettant la sensibilisation des publics scolaires à la préservation de la biodiversité dans les collèges.

✓ Chantiers nature

2 chantiers nature ont été proposés cette année pour la réouverture de milieux secs et la restauration de mares. Différents des sorties, ils ont attirés de nouvelles personnes qui souhaitent s'impliquer différemment dans l'association, en mettant « la main à la pâte ».



✓ Stands d'informations

La LPO Occitanie – DT Lot est régulièrement sollicitée pour intervenir lors de manifestations culturelles et sensibilisatrices organisées par des collectivités ou d'autres associations. Elle présente ainsi l'association et les actions menées pour la connaissance et la protection de la nature ainsi que quelques-uns de ses programmes (Refuges LPO, Médiation faune sauvage en détresse...). Cette année, nous avons été contactés pour intervenir sur 7 événements qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Un poster sur les mammifères



Cette année, un poster des mammifères remarquables en région Occitanie a été édité en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau, la DREAL-Occitanie, la Région Occitanie et ses Conseils départementaux.

Cette brochure est l'occasion d'en apprendre plus sur 6 espèces remarquables de la région et de (re)découvrir la base de données Faune Occitanie. Des plaines agricoles aux montagnes, du littoral aux garrigues, des rares Desmans des Pyrénées aux impressionnants Ours bruns... rejoignez-nous pour contribuer à sauvegarder ce patrimoine naturel remarquable !

Médiation à la faune sauvage

Depuis 2013, la LPO Occitanie - DT Lot coordonne un **réseau de collecte bénévole « Faune sauvage blessée »** dont l'objectif est d'assurer le **recueil et le transfert**, dans les meilleurs délais, des **animaux sauvages blessés** vers des structures adaptées. Le département du Lot ne possède pas de centre de soins. Nous acheminons donc les animaux vers les centres de soins de Millau (12), Tonneins (47), Toulouse (31) et de Verneuil-sur-Vienne (87). De par l'éloignement de ces centres, le réseau bénévole « Faune sauvage blessée » est plus que jamais important afin que les animaux puissent bénéficier d'un diagnostic et de soins le plus rapidement possible. Ce réseau compte une **trentaine de membres rapatrieurs** et une **quinzaine de vétérinaires**, tous bénévoles. Nous sommes chaque année de plus en plus sollicités.

En 2020, le réseau a répondu à **240 appels téléphoniques** de personnes ayant découvert un animal blessé ou en détresse. Cela mobilise du temps salarié pour écouter, conseiller et dispatcher ces appels vers les bénévoles.

Ce réseau est aussi un **outil de sensibilisation à la vie de la faune sauvage** et a permis à 40 oiseaux d'être replacés au nid ou en sécurité, les parents pouvant terminer le nourrissage. Des **conseils** ont permis à 80 découvreurs d'avoir les bons gestes ou de se rendre directement vers un centre de soins.

25% des appels ont concerné les rapaces, 25% les petits passereaux et 10% les mammifères. Le printemps confiné a nécessité une réorganisation du réseau tant pour les appels au bureau que pour les déplacements des bénévoles vers les centres de soins. Des dérogations ont été fournies aux bénévoles.

Grâce à une meilleure formation des bénévoles et une meilleure implantation sur le département, nous sommes plus efficaces et plus réactifs même si des efforts permanents d'organisation sont nécessaires.

Du fait du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu organiser les journées habituelles de formation.

La mission de rapatrieur nécessite un investissement en temps et en kilomètres important. **Un grand merci à tous les bénévoles du réseau qui donnent de leur temps et font des kilomètres pour une prise en charge rapide par les centres de soins.**

En parallèle, la LPO Occitanie – DT Lot poursuit sa mission de **médiation à la faune sauvage** en sensibilisant et en conseillant les particuliers lors de **problèmes de cohabitation** notamment avec des **chauves-souris** (bruit, odeurs...), des oiseaux (**hirondelles** ou **Effraie des clochers**).

Pour en savoir plus sur notre réseau, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <https://lot.lpo.fr/agir-avec-la-lpo/aider-la-faune-sauvage-en-detresse/>



Chevêche d'Athéna replacée (S.Langlois),
Grand-duc d'Europe emmené vers un
centre de soins (C.Coutarel)